HONORAIRES DE L'AGENCE (T.V.A 20,00 % INCLUSE)

SUIVANT BAREME DEGRESSIF

VENTES

PRIX DE VENTE : HONORAIRES :

JUSQU'A 150.000,00 EUROS 6 %

DE 150.001,00 A 700.000,00 EUROS 5 %

A PARTIR DE 700.001,00 EUROS 3,5 %

HONORAIRES CHARGE VENDEUR

Mise à jour du 17/10/2014

HONORAIRES RELATIFS A L'ETABLISSEMENT DE L'ACTE

LOCATION

HABITATION

A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

PRESTATION DE VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER,

REDACTION DU BAIL

12 € le m² *

ETAT DE LIEUX

3 € le m² *

A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE:

HONORAIRES DE MISE EN LOCATION – REDACTION DE BAIL - ETAT DES LIEUX : 8 % TTC DU LOYER ANNUEL

COMMERCIAL

10 % DE LA 1^{ère} PERIODE TRIENNALE TTC

GESTION

5 % + TVA (20%) SUR TOUS LES ENCAISSEMENTS

Pour tout mandat signé à compter du 1^{er} Avril 2017

^{*}Pour les zones très tendues